

## **Compte-rendu de la réunion « Groupe Congrégation Ethique et Investissement » 6 février 2020 de 9h30 à 12h30**

### **POUR UNE GOUVERNANCE DES PLACEMENTS EFFICACE**

**1<sup>re</sup> réactions au document du groupe comptable paru dans le courrier de la Corref de nov. 2019 :**  
***démarches de réflexion et d'organisation pour une gouvernance des placements efficace.***

---

La CORREF a communiqué aux économes de congrégation un document inventaire complet et détaillé à propos de la « gouvernance des placements financiers ». Ce document est intéressant et nous sera très certainement utile. Peut-être nous a-t-il manqué une introduction qui situe le pourquoi et l'origine de ce texte. Certaines d'entre nous disent manquer de temps pour lire, travailler et mettre en œuvre ce qui est préconisé : des étapes, un processus, des choix, des négociations...

On souligne l'importance de l'étude démographique sur 20/30 ans dont il est question dans ce texte pour voir les moyens financiers dont on a besoin et orienter nos décisions. En termes de placements : diversification, donner du sens, réfléchir avec d'autres, se faire aider.

Pour aller plus loin :

- *Voir si on peut cocher les cases des différents éléments présentés.*
- *Se faire aider par des personnes avec qui il n'y a aucun conflit d'intérêt.*
- *Voir en Annexe page 2 : une expérience partagée*

### **LES ENERGIES FOSSILES**

**Reprise de l'atelier Ethique du 25 octobre 2019 : un cas de conscience, les énergies fossiles.**

---

Le compte rendu rend bien compte de la réalité : la question est complexe, chacun se positionne en fonction de ses valeurs. Quoiqu'il en soit il y a plusieurs positions possibles. Faut-il être plus radical ? Nous insistons sur la question de la cohérence :

- Désinvestir et Dialoguer.
- Changer nos modes de vie.
- *Cf. Eglise Verte.*

### **INFORMER LES CONGREGATIONS**

**Une Lettre Spécial Congrégation E&I une fois par an**

***Que dire ? pourquoi le dire ? à qui le dire ? avec qui le dire ?***

---

Il serait intéressant d'activer le réseau des 50/60 congrégations membres d'Ethique et Investissement qui cotisent par habitude et veulent aussi soutenir l'association. Il semble qu'un compte-rendu annuel d'activité du groupe suffirait pour informer. Il n'est pas sûr que l'on puisse attendre-espérer plus de participation.

**PROCHAINE REUNION LE JEUDI 4 JUIN 2020 à 9h30**

La Barouillère, 14 rue Jean-Baptiste de La Salle 75006 Paris Tél. 01 53 69 61 00 - Métro Vaneau

## ANNEXE

### Une expérience partagée

*Pour une gouvernance des placements efficace*

*Une économiste générale, membre du Groupe Congrégations Ethique et Investissement partage son expérience en écho à la lecture du texte de la CORREF.*

Dans une démarche de restructuration de nos placements financiers, de mars 2018 à juin 2019 - **avec l'aide d'un bénévole très qualifié**, pour la gestion des portefeuilles de 3 entités : Généralat, Secteur France, une association immobilière.

#### Les étapes préliminaires

- Prise en main de l'économat fin 2014-début 2015 : un nouveau regard sur le patrimoine.
- Embauche d'une assistante laïque.
- Elaboration des Prévisions à Long Terme (PLT) grâce à la session organisée par E&I en janvier 2017. Ces prévisions nous ont permis d'évaluer les besoins financiers des prochaines années et leur financement (ARRIA et placements) ainsi que les échéances (très important pour évaluer la durée des placements).
- La démographie et son évolution.
- La préparation du chapitre général de juin 2018 a contribué à mettre la situation des finances à jour pour l'ensemble de la congrégation

#### Le processus

- Un avis sur nos placements (1ère démarche en mars 2018).
- Un appel d'offre et une rencontre avec chacune de nos banques.
- Recherche d'autres banques pour modifier et diversifier nos placements.
- Un « cahier des charges » qui intègre les aspects éthiques.
- Rencontre des gestionnaires de nos portefeuilles.
- Réception des propositions avec de multiples va-et-vient.
- De notre côté recherche d'informations, en particulier sur le site de E&I.
- Les choix : en tenant compte des échéances, des risques, des questions éthiques, des frais...

#### Le choix

Nous avons choisi 3 contrats de capitalisation (fonds euros + UC) et un compte titres en gestion directe.

#### Les négociations

Avec nos « anciens » partenaires que nous avons finalement gardés<sup>1</sup>

- un a gardé la même allocation en proposant in extremis un contrat de capitalisation
- nous avons réduit l'allocation d'un second partenaire.

Nous avons intégré deux nouveaux organismes.

#### Les tableaux clés

- Résumé du tableau Provisions / Prévisions à Long Terme (PLT) avec échéances.
- Récapitulatif des placements avec % sécurisé, risqué, montant investi, plus ou moins value...

---

<sup>1</sup> Pour la traçabilité des fonds, l'ancienneté dans les banques a été très utile...

**Les difficultés**

Choisir est une énorme responsabilité

Le fait que nous ne sommes pas une congrégation légalement reconnue limite la possibilité de certains placements, faute de Statuts, d'où l'utilité d'une Association Loi 1901 comme « prête-nom » (à condition que l'on en ait le contrôle).

**Le suivi des placements**

Le suivi est indispensable, rien n'est jamais acquis. Même avec l'aide de personnes compétentes, le marché évolue... et la responsabilité est bien celle de la congrégation. Il ne faut pas perdre la main.

**Les placements ne sont qu'une partie du patrimoine de la congrégation**

Une bonne gouvernance implique de prendre à bras le corps bien d'autres problèmes

- Les multiples « petits » dossiers à régler sont chronophages.
- L'immobilier et son évolution exigent une étude sérieuse et un accompagnement professionnel.